

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 32357**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Un des meilleurs ouvriers de France (diplôme national) Groupe XI Métiers de la bijouterie Classe 6: Sertissage en haute joaillerie

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Le ministre chargé de l'éducation au titre de la profession

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

223v métiers d art des métaux précieux

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les activités exercées portent sur les différents aspects du métier du sertisseur avec un niveau d'exigence et un degré d'excellence très élevé. Elles couvrent un vaste champ du sertissage qui est une opération consistant à fixer une ou plusieurs pierres précieuses sur un bijou. Le Sertisseur assure le sertissage des pierres de toutes tailles et de toutes les couleurs. Il sait analyser un dessin artistique de la pièce à exécuter et déterminer les techniques à mettre en œuvre pour un résultat artistique en correspondance avec le dessin. Il réalise progressivement tous types de sertis en adéquation avec les contraintes artistiques et techniques imposées. Il est capable, de par la finesse de son travail, de garantir une bonne finition de toutes pièces réalisées, afin de faciliter le travail des professionnels le suivant habituellement (polissage, assemblage). Les meilleurs sertisseurs peuvent prendre la responsabilité de pierres de grande valeur. Il réalise des contrôles de conformité requérant une attention particulière (sens du détail), un tour de main et de la précision.

Les activités consistent à :

- Préparer et organiser le travail de sertissage au niveau des moyens et des procédés ;
- Réaliser tous types de sertissage : serti à grains, clos, griffes ... ;
- Réaliser tous types de pavage : en creux, clous, feston et calibrés ... ;
- Réaliser des pavages irréguliers ;
- Tracer une mise en pierre ;
- Réaliser un dessin de mise en pierres ;
- Choisir les montures adaptées en fonction des gemmes ;
- Effectuer les contrôles ;
- Communiquer avec ses interlocuteurs internes et externes et formaliser la veille technique et esthétique.

Capacités attestées :

Voir le référentiel sur le site du COET-MOF.

- Analyser et planifier l'ensemble de la réalisation ;
- Préparer les moyens pour la réalisation (choisir les outils, contrôler l'outillage, organiser le poste de travail, etc.).
- Positionner les pierres selon leurs proportions et leurs couleurs et les sertir.
- Vérifier la qualité de la réalisation.
- Réaliser le dossier retraçant la démarche préalable (recherches, du descriptif du processus, les croquis et le choix des techniques) .

Le candidat doit restituer son travail oralement et par écrit avec des moyens de communication numériques présentant les travaux réalisés.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

L'exercice du métier à ce niveau de compétence peut s'effectuer essentiellement dans des PME-PMI artisanales.

Sertisseur, Responsable d'atelier

Codes des fiches ROME les plus proches :

B1603 : Réalisation d'ouvrages en bijouterie, joaillerie et orfèvrerie

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les composantes de la certification s'inscrivent dans une demande de validation des compétences du titulaire à un haut degré d'exigence et l'épreuves sont, en soi, une modalité de validation de l'expérience acquise.

Elles recouvrent la réalisation d'une œuvre concrète relevant du champ du sertissage comprenant l'application des techniques de base comme le serti grains (pavage et bande), le serti griffes (chaton, clou), le serti descendu ou dressé, le serti festonné, le serti martelé (carré, baguette, ovale, cornière) avec des finitions soignées.

L'œuvre sera examinée par un jury d'experts et elles recouvrent également la transmission des compétences à des jeunes.

Il existe des conditions d'âge : être âgée de vingt-trois ans au moins à la date de clôture des inscriptions et l'œuvre peut être collective dans ce cas le diplôme est décerné à l'équipe ou à certains de ses membres. Le règlement, l'organisation et les sujets sont mis en ligne sur le site du COET-MOF

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue		X	
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Voir conditions du concours

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Décret no 2017-87 du 26 janvier 2017 relatif au diplôme « un des meilleurs ouvriers de France » NOR : MENE1636852D

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Depuis 1924: 9006 candidats diplômés dans 17 groupes métiers qui représentent 230 métiers.

Autres sources d'information :

<http://www.meilleoursouvriersdefrance.org>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

La mise en place des concours « Un des meilleurs ouvriers de France s'appuie sur le décret du 16 janvier 1935 modifié relatif à l'organisation des expositions nationales du travail, ensemble le décret no 52-1108 du 30 septembre 1952 modifié relatif au même objet ont abrogés. La sanction de ce concours s'est transformée en diplôme à compter du décret du 5 juillet 2001.